



12 janvier  
2015

## MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANGÈLE-DE-MONNOIR

À une session ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir tenue le lundi 12 janvier 2015 à compter de 19 h en la salle du Conseil municipal au 7 chemin du Vide à Sainte-Angèle-de-Monnoir et à laquelle sont présents Monsieur Michel Picotte, maire et mesdames et messieurs les conseillers suivants :

M. Denis Paquin, conseiller au poste # 1  
Mme Thérèse Larose D'Amours, conseillère au poste # 2  
Mme Josée Desrochers, conseillère au poste # 3  
M. Claude Gingras, conseiller au poste # 4  
M. Francis Côté, conseiller au poste # 5  
M. Nicolas Beaulne, conseiller au poste # 6

tous formant quorum sous la présidence du maire.

Mme Pierrette Gendron, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

### 15-01-001 Ouverture de la session (1)

Sur proposition de Mme Thérèse L. D'Amours, appuyée par Mme Josée Desrochers, il est **résolu** d'ouvrir la session à 19 h 00.  
**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

### 15-01-002 Approbation de l'ordre du jour (2)

1. Ouverture de la séance
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
  - [3.1](#) Séance ordinaire du 1<sup>er</sup> décembre et des séances extraordinaires tenues le 15 décembre 2014
4. Correspondance (copie ci-jointe)
  - 4.1 MRC de Rouville
    - [4.1.1](#) Résolutions numéros 14-12-9541, 14-12-9542, 14-12-9543, 14-12-9544 et 14-12-9545 adoptant les quotes-parts applicables pour les municipalités en 2015
    - [4.1.2](#) Présentation du calendrier 2015 des séances ordinaires du conseil
    - [4.1.3](#) Choix de la photographie aérienne de Sainte-Angèle-de-Monnoir qui sera exposée à la MRC et possibilité de faire l'acquisition de photos aériennes (voir photos ci-jointes) ([4.1.3.1](#) – [4.1.3.2](#) – [4.1.3.3](#) ET [4.1.3.4](#))
  - [4.2](#) CPSHR
    - Invitation au lancement de la semaine de prévention du suicide qui aura lieu le jeudi 22 janvier 2015 à Saint-Jean-sur-Richelieu
  - [4.3](#) Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville
    - Résolution numéro 2014-12-308 relativement à l'acceptation des prévisions budgétaires 2015 et ce, suivant l'entente intermunicipale pour le chemin Saint-François
  - [4.4](#) FQM
    - Monsieur Richard Lehoux, président de la FQM, vous invite à le rencontrer afin d'échanger avec vous sur les enjeux qui vous préoccupent. Cette rencontre au lieu le jeudi 22 janvier 2015 à Saint-Clet

[4.5](#) Monsieur Michel Demers, le secrétaire général du bureau du Lieutenant-Gouverneur

- Programme pour décerner la Médaille pour les aînés à des personnes de notre municipalité

[4.6](#) CPTAQ

- Compte rendu de la demande de Pétroles Guertin (1987) inc et orientation préliminaire – la demande est rejetée, car non nécessaire, puisque des droits acquis de même nature sur la même superficie sont reconnus par la Commission

[4.7](#) J.P. Cadrin & Associés Inc.

- Équilibrage du rôle d'évaluation foncière Triennal 2016-2017-2018 – demande une résolution pour confirmer la décision du conseil sur la reconduction du rôle ou l'équilibrage

[4.8](#) Madame Claudette Pitre-Robin, directrice générale du Centre de la petite enfance de la Montérégie

- Demande un appui à la demande de moratoire pour le développement de places de garde en garderies commerciales non subventionnées.

[4.9](#) SEMECS

- Invitation à une rencontre d'information sur l'État d'avancement du projet de biométhanisation des matières organiques et sa mise en œuvre qui aura lieu le mercredi 14 janvier 2015 à la MRC de Rouville (déjà transmis par courriel)

[4.10](#) Société pour les enfants handicapés du Québec

- Demande d'aide financière pour venir en aide à ces enfants (2014 – 50 \$)

[4.11](#) Ville de Marieville

- Avis, par résolution numéro M14-12-345, de la Ville de Marieville quant au maintien du CLD au Cœur de la Montérégie suite au pacte fiscal transitoire du Gouvernement provincial pour l'année 2015

[4.12](#) Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

- demande notre appui pour demander au ministre de la sécurité publique de modifier le règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal afin que les pompiers qui opèrent un camion-citerne ne soient pas obligés de suivre la formation de pompier niveau 1

[4.13](#) Madame Marie-Blanche Bonneau, présidente section Rouville de la Croix-Rouge

- Invitation à assister au déjeuner au profit de la Croix Rouge qui aura lieu le 25 janvier 2015 à Marieville

5. Correspondance (copie et document disponibles sur demande)

5.1 Chevaliers de Colomb

- Remerciement pour la Guignolée 2014

5.2 Table régionale de concertation des aînés de la Montérégie

- Résultats du Colloque 2014 des aînés

5.3 Loisirs et Sport Montérégie

- Proposition d'un programme de soutien au développement de l'engagement bénévole en loisir et sport

6.1 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

[6.1.1](#) Approbation des comptes et salaires (voir point 6.1.1)

6.1.2 Autorisation à la directrice générale pour assister au Congrès 2015 de l'Association des directeurs municipaux du Québec qui se tiendra les 17, 18 et 19 juin 2015 au Centre des Congrès de Québec

[6.1.3](#) Renouvellement de la cotisation annuelle à l'ADMQ – Association des directeurs municipaux du Québec, coût 673 \$ plus taxes (2014 – 661 \$) (voir point 6.1.3)

[6.1.4](#) Autorisation pour suivre la formation en ligne de l'ADMQ (coût 840 \$ plus taxes – montant prévu au budget) (voir point 6.1.4)

[6.1.5](#) Offre de services de POGZ pour une refonte de notre site internet et résolution, s'il y a lieu, pour retenir leurs services de cette firme et la signature du contrat (voir point 6.1.5)

6.1.6 Renouvellement du contrat avec Backup en ligne Inc. pour effectuer des copies de nos données informatiques pour 2015

## 6.2 SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 6.2.1 Demande l'achat de 3 radios portatifs Kenwood et tel que prévu au montant de 2 515 \$ au poste budgétaire 02-220-01-701
- [6.2.2](#) Compte rendu des activités 2014 du Service de sécurité incendie de Sainte-Angèle-de-Monnoir (voir point 6.2.2)
- [6.2.3](#) Renouvellement du contrat d'entretien et soutien des applications – Licence Première Ligne – Serveur pour le service de sécurité incendie, coût 620 \$ plus taxes (voir point 6.2.3)

## 6.3 TRANSPORT

- 6.3.1 Avis de motion – Projet de règlement numéro 464-15 modifiant le règlement numéro 389-08 et ses amendements concernant la circulation et le stationnement afin de modifier la disposition concernant les poursuites pénales

## 6.4 HYGIÈNE DU MILIEU

- 6.4.1 Avis de motion – Projet de règlement numéro 462-15 modifiant le règlement numéro 391-08 et ses amendements concernant l'utilisation extérieure de l'eau potable afin de modifier les personnes désignées à l'application du règlement
- 6.4.2 Avis de motion – Projet de règlement numéro 463-15 modifiant le règlement numéro 393-08 et ses amendements concernant ses nuisances afin d'ajouter une disposition concernant l'utilisation d'une borne-fontaine
- 6.4.3 Avis de motion – Projet de règlement numéro 465-15 interdisant l'épandage de déjections animales, de boues ou de résidus provenant d'une fabrique de pâtes et papiers pendant les 22, 23 et 24 juin 2015
- [6.4.4](#) MRC de Rouville – demande une résolution pour entreprendre des procédures nécessaires en vue de la réalisation des travaux requis dans les Branches 32 et 34 du Ruisseau Saint-Louis à Marieville (voir point 6.4.4) [6.4.4 \(2\)](#) et [6.4.4 \(3\)](#)

## 6.5. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

## 6.6 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

- [6.6.1](#) Autorisation à madame Maryse Robidas, responsable des services techniques, urbanisme et environnement, pour assister au Congrès 2015 de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec les 16, 17 et 18 avril 2015 au Manoir Richelieu dans Charlevoix - coût 550 \$ + taxes (voir point 6.6.1)
- [6.6.2](#) Autorisation à madame Maryse Robidas, responsable des services techniques, urbanisme et environnement, pour suivre une formation sur le *Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection* – coût 455,30 \$ (50% payable par la MMQ)
- [6.6.3](#) Renouvellement de notre adhésion à la chambre de Commerce pour le programme **Moi, J'achète LOCAL**

## 6.7 LOISIRS ET CULTURE

- [6.7.1](#) Rapport des activités et dépenses de la Fête nationale et approbation des dépenses budgétées
- [6.7.2](#) La Ville de Saint-Césaire nous informe de son accord pour l'entente en matière de loisirs à l'ensemble des activités de loisirs, sportives et culturelles et aux mêmes conditions que les résidents de Saint-Césaire mais pour une durée de 15 ans au lieu de 20 ans (concernant notre accord pour la vente du terrain de golf en vertu d'un décret) (voir point 6.7.2)

## 7. Affaires commencées

- [7.1](#) Demande de madame Marie-Blanche Bonneau, présidente de la section Rouville, pour organiser un repas bénéfique au profit de la Croix-Rouge canadienne avec notre municipalité

## 8. Période de questions

## 10. Documents d'information (copie et document disponibles sur demande) :

- 10.1 Revue Kaléidoscope – vol. 2, no 2

## 11. Offres de services (copie et document disponibles sur demande) :

## 12. Affaires diverses

## 13. Clôture de la session

**SUJETS À AJOUTER  
À L'ORDRE DU JOUR DE  
LA SESSION ORDINAIRE DU LUNDI 12 janvier 2015**

- 4.1.3 Photos aériennes [4.1.3.5](#) et [4.1.3.6](#)
- 6.2.4 Programme d'aide financière pour la formation des pompiers  
[6.2.4.1](#) Modèle de résolution à adopter pour bénéficier au programme (voir point 6.2.4.1)  
[6.2.4.2](#) Document d'estimation des besoins en formation pour pompiers volontaires ou à temps partiel
- [6.2.5](#) Rapport des activités du Service des incendies à soumettre à la MRC de Rouville conformément au Schéma de couverture de risque et approbation par le Conseil municipal

Sur proposition de M. Claude Gingras, appuyée par M. Francis Côté, il est **résolu** que l'ordre du jour soit et est approuvé et que tout autre sujet d'intérêt public puisse être ajouté à la rubrique "Affaires diverses".

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

15-01-003 Adoption des procès-verbaux (3.1)

Sur proposition de M. Claude Gingras, appuyée par Mme Josée Desrochers, il est **résolu** que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le lundi 1<sup>er</sup> décembre 2014 ainsi que les procès-verbaux des séances tenues le lundi 15 décembre 2014 soient et sont adoptés tels qu'ils ont été rédigés.

Que la directrice générale soit dispensée d'en donner lecture étant donné qu'une copie desdits procès-verbaux a été transmise à tous les membres du conseil avant ce jour.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

15-01-004 Paiement des quotes-parts 2015 à la MRC de Rouville (4.1.1)

Sur proposition de M. Denis Paquin, appuyée par M. Francis Côté, il est **résolu** d'effectuer mensuellement le paiement des quotes-parts à la MRC de Rouville telles que présentées au tableau soumis à la Municipalité.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

15-01-005 Candidature d'un aîné dans le cadre du programme « distinctions honorifiques » (4.5)

Sur proposition de M. Denis Paquin, appuyée par Mme Thérèse D'Amours, il est **résolu** de présenter la candidature de madame Hélène Viens, présidente de la Fabrique de Sainte-Angèle-de-Monnoir dans le cadre du programme « Distinctions honorifiques » et ce, afin d'attribuer une médaille du Lieutenant-gouverneur pour son engagement dans notre communauté.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

15-01-006 Équilibrage du rôle d'évaluation foncière triennal 2016-2017-2018 (4.7)

**Considérant** le déséquilibre actuel du rôle d'évaluation foncière dû à l'écart entre les catégories d'immeubles, notamment le secteur agricole;

**En conséquence**, il est proposé par M. Claude Gingras, appuyé par M. Francis Côté et **résolu** de mandater J.P. Cadrin et Ass. Inc., firme d'évaluateurs agréés, pour équilibrer notre prochain rôle d'évaluation foncière triennal 2016-2017-2018 et d'en informer la MRC de Rouville.

Il est également **résolu** d'engager une dépense de 18 586,50 \$ répartie sur les années 2016, 2017 et 2018.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

15-01-007

Appui à la demande de moratoire sur le développement des garderies commerciales et non subventionnées (4.8)

Sur proposition de M. Denis Paquin, appuyée par M. Francis Côté, il est **résolu** d'appuyer la demande de moratoire sur le développement de places en garderie commerciales non subventionnées initiée par le Regroupement des CPE des régions de Québec et Chaudières-Appalaches.

Il est également **résolu** de faire parvenir une lettre à cet effet à Madame Francine Charbonneau, ministre de la Famille.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

15-01-008

Aide financière de 50 \$ à la Société pour les enfants handicapés du Québec (4.10)

Sur proposition de M. Denis Paquin, appuyée par Mme Thérèse L. D'Amours, il est **résolu** d'accorder, pour 2015, une aide financière de 50 \$ à la Société pour les enfants handicapés du Québec afin d'aider cet organisme à venir en aide à ces enfants et d'engager à cette fin les crédits suffisants pour payer cette dépense (02-190-01-971).

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

15-01-009

Avis de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir quant au maintien du CLD au Cœur de la Montérégie suite au pacte fiscal transitoire du gouvernement provincial pour l'année 2015 (4.11)

**Considérant** que le pacte fiscal transitoire pour l'année 2015 intervenu entre les municipalités et le gouvernement du Québec, le 5 novembre dernier, prévoit des coupures de 300 millions de dollars pour les municipalités du Québec;

**Considérant** que ledit pacte fiscal prévoit, entre autres, que les actifs et passifs des CLD liés à leur mission soient transférés aux MRC;

**Considérant** que le rôle du CLD au Cœur de la Montérégie est de soutenir le développement économique local et l'entrepreneuriat dans la MRC de Rouville;

**Considérant** l'annonce du président du CLD au Cœur de la Montérégie, monsieur Jacques Ladouceur, à l'effet de maintenir le CLD pour l'année 2015 et ce, malgré les coupures annoncées par le gouvernement du Québec;

**Considérant** que le maintien du CLD entraîne une augmentation de la quote-part de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir pour l'année 2015;

**Considérant** que la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir est d'accord de maintenir le CLD dans la MRC de Rouville, mais est préoccupée par le maintien à long terme du CLD qui risque de faire augmenter la quote-part de la Municipalité si sa structure est maintenue dans sa forme actuelle;

**En conséquence**, il est proposé par M. Denis Paquin, appuyé par M. Nicolas Beaulne et **résolu**:

- Que la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir manifeste son accord pour le maintien du CLD au Cœur de la Montérégie pour l'année 2015 au sein de la MRC de Rouville;

- Que la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir manifeste son désaccord quant à l'augmentation de sa quote-part au sein de la MRC de Rouville pour les années subséquentes pour le maintien du CLD au Cœur de la Montérégie;
- Que la MRC de Rouville produise une reddition de compte quant aux dépenses budgétées versus les services offerts en 2015 avant que la décision ne soit prise quant à l'avenir du CLD pour l'année 2016;
- Que la présente résolution soit transmise au CLD au Cœur de la Montérégie, à la MRC de Rouville ainsi qu'à toutes les municipalités faisant partie de ladite MRC.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

15-01-010 Achat de billets du déjeuner annuel au profit de la Croix Rouge canadienne (4.13)

Sur proposition de M. Francis Côté, appuyée par Mme Josée Desrochers, il est **résolu** de faire l'achat de 26 billets du déjeuner annuel au profit de la Croix Rouge canadienne, au coût de 208 \$, qui se tiendra le dimanche 25 janvier 2015 à la salle des Chevaliers de Colomb de Marieville.

Il est également **résolu** d'offrir ces billets aux bénévoles œuvrant dans la municipalité.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

15-01-011 Approbation des comptes et salaires payés (6.1.1)

Sur proposition de M. Francis Côté, appuyée par M. Claude Gingras, il est **résolu** que les comptes et salaires suivants soient et sont approuvés et que la directrice générale soit autorisée à les payer et qu'un certificat de disponibilité a été émis à ces fins :

<b>Listes préliminaires à l'émission des chèques</b>	<b>2015-01-001 :</b>	<b>5 209,58 \$</b>
	<b>2015-01-002 :</b>	<b>244,06 \$</b>
	<b>2015-01-003 :</b>	<b>25 139,00\$</b>
	<b>2015-01-004</b>	<b>2 157,64 \$</b>
	<b>2015-01-005</b>	<b>63 559,60 \$</b>
	<b>2015-01-006</b>	<b><u>2 299,50 \$</u></b>
<b>Total des comptes à payer :</b>		<b>98 609,38\$</b>

<b>SALAIRES PAYÉS</b>		
<b># PAYE</b>	<b>PÉRIODE</b>	<b>MONTANT</b>
<b>48</b>	<u>23-11-14 au 29-11-14</u>	<b>11 634,31</b>
<b>49</b>	<u>30-11-14 au 06-12-14</u>	<b>7 902,14</b>
<b>50</b>	<u>07-12-14 au 13-12-14</u>	<b>4 961,49</b>
<b>51</b>	<u>14-12-14 au 20-12-14</u>	<b>14 672,93</b>
<b>52</b>	<u>21-12-14 au 27-12-14</u>	<b>5 473,36</b>
<b>53</b>	<u>28-12-14 au 31-12-14</u>	<b>2 958,21</b>
	<b><u>TOTAL</u></b>	<b>47 602,44</b>

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

15-01-012 Autorisation pour participer au congrès de l'ADMQ (6.1.2)

Sur proposition de M. Francis Côté, appuyée par Mme Thérèse L. D'Amours, il est **résolu** d'autoriser madame Pierrette Gendron, directrice générale, à assister au congrès annuel de l'Association des directeurs municipaux du Québec inc, qui se tiendra les 17, 18 et 19 juin prochains à Québec;

Il est également **résolu** de payer les frais d'inscription et de déplacement sur présentation de pièces justificatives.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

15-01-013 Renouvellement de la cotisation à l'Association des directeurs municipaux du Québec pour 2015 (6.1.3)

Sur proposition de M. Francis Côté, appuyée par M. Denis Paquin, il est **résolu** de renouveler pour l'année 2015 la cotisation annuelle de madame Pierrette Gendron, directrice générale, à titre de membre de l'Association des directeurs municipaux du Québec ainsi que la prime d'assurances « cautionnement et responsabilité professionnels, frais juridiques en cas de congédiement injustifié et posaction ».

Il est **résolu** d'affecter un montant de 735,74 \$ à même les crédits disponibles aux postes comptables numéros 02-130-01-494 (481,74 \$) et 02-130-01-420 (254 \$) du budget 2015 et d'autoriser l'engagement de cette dépense.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

15-01-014 Autorisation à madame Pierrette Gendron, directrice générale, pour suivre le nouveau programme de formation en ligne de l'ADMQ (6.1.4)

Sur proposition de M. Claude Gingras, appuyée par M. Denis Paquin, il est **résolu** d'autoriser madame Pierrette Gendron, directrice générale, de poursuivre sa formation au nouveau programme en ligne offert par *l'Association des directeurs municipaux du Québec*. Cette formation de haut calibre est adaptée aux besoins de l'administration municipale dans un monde exigeant et en constante évolution.

Il est également **résolu** d'affecter un montant de 970 \$ à même les crédits disponibles au poste budgétaire 02-130-01-454 et d'engager cette dépense.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

15-01-015 Engagement de la compagnie POGZ pour la refonte du site internet de la municipalité (6.1.5)

Sur proposition de M. Denis Paquin, appuyée par Mme Thérèse L. D'Amours, il est **résolu** d'engager la compagnie POGZ pour effectuer la refonte du site internet de la municipalité selon l'offre de service soumis en date du 12 novembre 2014 et laquelle offre fait partie intégrante de la présente résolution comme ci reproduite au long et d'autoriser monsieur Michel Picotte, maire, et madame Pierrette Gendron, directrice générale, à signer le contrat à intervenir entre les parties.

Il est également **résolu** d'affecter un montant de 6 936,64 \$ à même les crédits disponibles au poste comptable numéro 23-023-00-726 du budget 2015 ainsi qu'un montant de 413,10 \$ par année pour l'hébergement du site au poste comptable numéro 02-130-01-347 et d'autoriser l'engagement de cette dépense.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

15-01-016 Renouvellement du contrat avec Backup en Ligne inc pour effectuer des copies de nos données informatiques pour 2015 (6.1.6)

Sur proposition de M. Francis Côté, appuyée par M. Claude Gingras, il est **résolu** de renouveler notre contrat avec Backup en Ligne inc pour effectuer des copies de nos données informatiques pour 2015 et de les conserver à l'extérieur des bureaux administratifs.

Il est également **résolu** d'affecter un montant n'excédant pas 400 \$ à même les crédits disponibles au poste comptable numéro 02-130-01-414 du budget 2015 et d'autoriser l'engagement de cette dépense.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

15-01-017 Achat de trois radios portatifs Kenwood pour le service des incendies (6.2.1)

Sur proposition de M. Claude Gingras, appuyée par M. Francis Côté, il est **résolu** de faire l'achat de trois radios portatifs Kenwood et d'affecter un montant de 2 515 \$ à même les crédits disponibles au poste comptable numéro 02-220-01-701 du budget 2015 et d'autoriser l'engagement de cette dépense.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

15-01-018 Renouvellement du contrat d'entretien et soutien des applications pour le Logiciel Première Ligne pour le service des incendies (6.2.3)

Sur proposition de M. Claude Gingras, appuyée par Mme Thérèse L. D'Amours, il est **résolu** de renouveler le contrat d'entretien et de soutien des applications pour le logiciel de première ligne du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2015.

Il est également **résolu** d'affecter un montant de 712.85 \$ à même les crédits disponibles au poste comptable numéro 02-220-01-414 du budget 2015 et d'autoriser l'engagement de cette dépense.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

15-01-019 Demande de participation au Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel du ministère de la Sécurité publique (6.2.4.1)

**Attendu** que le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

**Attendu** que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

**Attendu** qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires et à temps partiel;

**Attendu** que ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

**Attendu** que ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

**Attendu** que la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

**Attendu** que la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir prévoit la formation de 4 pompiers au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

**Attendu** que la Municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Rouville en conformité avec l'article 6 du programme;

**En conséquence**, il est proposé par Mme Josée Desrochers, appuyé par M. Francis Côté et **résolu** de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Rouville.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

15-01-020 Adoption du document *Plan de mise en œuvre prévu pour l'année 2* produit par le service de la sécurité incendie requis par le *Schéma de couverture de risques en sécurité incendie* de la MRC de Rouville (6.2.5)

Sur proposition de M. Denis Paquin, appuyée par Mme Josée Desrochers, il est **résolu** d'adopter le document *Plan de mise en œuvre prévu pour l'année 2* produit par le service de la sécurité incendie de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir dans le cadre du *Schéma de couverture de risques en sécurité incendie* et de transmettre ce document à la MRC de Rouville

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

15-01-021 Avis de motion – Règlement modifiant le règlement numéro 389-08 et ses amendements concernant la circulation et le stationnement afin de modifier la disposition concernant les procédures pénales (6.3.1)

Avis de motion est donné par M. Michel Picotte, maire, qu'il présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil, le Règlement numéro 464-15 modifiant le règlement numéro 389-08 et ses amendements concernant la circulation et le stationnement afin de modifier la disposition concernant les procédures pénales.

15-01-022 Avis de motion – Règlement modifiant le règlement numéro 391-08 et ses amendements concernant l'utilisation extérieure de l'eau potable afin de modifier les personnes désignées à l'application du règlement (6.4.1)

Avis de motion est donné par Mme Josée Desrochers, conseillère au poste numéro 3, qu'elle présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil, le Règlement numéro 462-15 modifiant le règlement numéro 391-08 et ses amendements concernant l'utilisation extérieure de l'eau potable afin de modifier les personnes désignées à l'application du règlement.

15-01-023 Avis de motion – Règlement modifiant le règlement numéro 393-08 et ses amendements concernant les nuisances afin d'ajouter une disposition concernant l'utilisation d'une borne-fontaine (6.4.2)

Avis de motion est donné par M. Francis Côté, conseiller au poste numéro 5, qu'il présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil, le Règlement numéro 463-15 modifiant le règlement numéro 393-08 et ses amendements concernant les nuisances afin d'ajouter une disposition concernant l'utilisation d'une borne-fontaine.

15-01-024 Avis de motion – Règlement numéro 465-15 interdisant l'épandage de déjections animales, de boues ou de résidus provenant d'une fabrique de pâtes et papiers pendant certains jours de l'été 2015 (6.4.3)

Avis de motion est donné par M. Francis Côté, conseiller au poste numéro 5, qu'il présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil, un règlement visant à interdire l'épandage de déjections animales, de boues ou de résidus provenant d'une fabrique de pâtes et papiers pendant trois jours consécutifs soit les 22, 23 et 24 juin 2015.

15-01-025 Demande d'intervention dans les Branches 32 et 34 du Ruisseau Saint-Louis(6.4.4)

**Considérant** que la MRC de Rouville a reçu une demande d'intervention dans une section du cours d'eau Ruisseau Saint-Louis, située sur le territoire de la Ville de Marieville et de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir, lequel cours d'eau est régi par le Règlement 118-97 de la MRC de Rouville;

**Considérant** que cette demande a fait l'objet d'un rapport d'inspection de la part de la coordonnatrice à la gestion des cours d'eau de la MRC, lequel rapport est à l'effet de recommander la réalisation de travaux dans les branches 32 et 34 du Ruisseau Saint-Louis;

**Considérant**, conformément à la *Politique de gestion des cours d'eau de la MRC de Rouville*, que toute municipalité dont le territoire est visé par une demande d'intervention dans un cours d'eau est invitée à adopter une résolution afin d'une part, d'entériner la demande de travaux et, d'autre part, de statuer sur l'option retenue pour la répartition du coût des travaux éventuels;

**Considérant**, advenant que le bassin de drainage devant bénéficier de ces travaux soit l'option retenue par la municipalité, que la résolution doit également être à l'effet de consentir à ce que la superficie de ce bassin soit déterminée avec une erreur possible d'au plus 10 %;

**En conséquence**, il est proposé par M. Claude Gingras, appuyé par M. Denis Paquin et **résolu** que la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir :

1<sup>o</sup> appuie la demande de travaux dans les branches 32 et 34 du cours d'eau Ruisseau Saint-Louis et est favorable à ce que la MRC de Rouville entreprenne les procédures nécessaires à l'exécution des travaux demandés;

2<sup>o</sup> informe la MRC de son intention de répartir le coût des travaux éventuels dans les branches 32 et 34 du cours d'eau Ruisseau Saint-Louis en fonction du bassin de drainage devant bénéficier de ces travaux et consent à ce que la superficie de ce bassin soit déterminée avec une erreur possible d'au plus 10 %.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

15-01-026 Autorisation à la responsable des services techniques, urbanisme et environnement pour participer au congrès de la COMBEQ (6.6.1)

Sur proposition de Mme Thérèse D'Amours, appuyée par M. Nicolas Beaulne, il est **résolu** d'autoriser madame Maryse Robidas, responsable des services techniques, urbanisme et environnement, à assister au congrès de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec qui aura lieu du 16 au 18 avril 2015, au Fairmont Le Manoir Richelieu dans Charlevoix.

Il est également **résolu** de payer les frais d'inscription de 632,36 \$ et de déplacement sur présentation de pièces justificatives.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

15-01-027 Autorisation à madame Maryse Robidas à suivre une formation sur le *Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection* (6.6.2)

Sur proposition de M. Francis Côté, appuyée par M. Claude Gingras, il est **résolu** d'autoriser madame Maryse Robidas, responsable des services techniques, urbanisme et environnement, à suivre une formation sur le *Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection* et d'engager une dépense de 310,43 \$ au poste budgétaire 02-610-01-454.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

15-01-028 Renouvellement de notre adhésion au programme *Moi, j'achète local* de la Chambre de commerce au Cœur de la Montérégie (6.6.3)

Sur proposition de M. Francis Côté, appuyée par Mme Josée Desrochers, il est **résolu** de renouveler notre adhésion au programme *Moi, j'achète local* de la Chambre de commerce au Cœur de la Montérégie et d'engager une dépense de 114,98 \$ au poste budgétaire 02-621-01-494.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

15-01-029 Fête nationale 2015 – Autorisation des dépenses (6.7.1)

Sur proposition de M. Francis Côté, appuyée par M. Denis Paquin, il est **résolu** d'autoriser les dépenses pour la Fête nationale 2015 mentionnées dans le rapport présenté par M. Michael Bernier, coordonnateur aux loisirs, et d'engager une dépense au montant de 15 400 \$ prévue aux activités du poste budgétaire 02-701-61-000.

M. Claude Gingras vote contre cette proposition.

**Adoptée à la majorité par les conseillers**

15-01-030 Entente de principe avec la Ville de Saint-Césaire en matière de loisirs en contrepartie de permettre à la Ville d'aliéner les terrains acquis par Bill privé en 1986 (6.7.2)

Sur proposition de M. Francis Côté, appuyée par M. Denis Paquin, il est **résolu** d'accepter la proposition de la Ville de Saint-Césaire concernant l'entente à intervenir entre les deux municipalités en matière de loisirs aux conditions suivantes :

- offrir aux résidents de Sainte-Angèle-de-Monnoir de s'inscrire à toutes les activités de loisirs, sportives et culturelles actuelles et futures aux mêmes conditions que les résidents de Saint-Césaire pour une durée de quinze ans;
- demander à la Ville de Saint-Césaire de préparer le document d'entente qui sera approuvé par les Conseils municipaux de Saint-Césaire et de Sainte-Angèle-de-Monnoir.

Il est également **résolu** que cette entente est faite en vertu de l'article 5 du Projet de loi 252 (Bill privé) afin de permettre à la Ville de Saint-Césaire d'aliéner les terrains acquis par ce Bill privé en 1986.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Quelques personnes sont présentes lors de la période de questions prévue à cette fin.

15-01-031

Clôture de la session \_\_\_\_\_ (13)

Sur proposition de Mme Josée Desrochers, appuyée par Mme Thérèse L. D'Amours, il est **résolu** que la session soit et est clôturée à 20 h 55.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

\_\_\_\_\_  
le maire

\_\_\_\_\_  
la directrice générale et secrétaire-trésorière